

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ED. DUVAL

Classement et répartition des titres de l'emprunt de la Ville de Paris de 1899, dit du Métropolitain

Journal de la société statistique de Paris, tome 44 (1903), p. 395-398

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1903__44__395_0

© Société de statistique de Paris, 1903, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

CLASSEMENT ET RÉPARTITION DES TITRES DE L'EMPRUNT DE LA VILLE
DE PARIS DE 1899, DIT DU MÉTROPOLITAIN.

MESSIEURS,

Après la très complète étude publiée par notre laborieux collègue, M. Neymarck, sur *la dissémination des valeurs mobilières*, il y a moins d'intérêt à présenter des documents nouveaux sur ce sujet.

Toutefois, vous pouvez estimer qu'il soit nécessaire de saisir toutes les occasions de recueillir les preuves — *qui ne sont pas toujours facilement saisissables* — de cet émiettement de la fortune publique, pour arriver à démontrer la constance des faits signalés par notre savant confrère.

La brochure de M. Neymarck porte d'ailleurs : *1^{re} édition* ; nous pouvons espérer en recevoir d'ultérieures, affirmant la même thèse appuyée de documents nouveaux.

Il s'agit aujourd'hui d'étudier le classement des titres de l'emprunt 1899, dit du Métropolitain, et cette étude va vous montrer que M. Cadoux, dans son ouvrage considérable sur *les Finances de la Ville de Paris*, avait raison de penser que le classement des obligations des divers emprunts parisiens différerait peu de celui que je vous ai soumis à l'occasion du dépouillement des emprunts de 1871, de 1886 et de 1892. On reconnaîtra même, dans les résultats de 1899, une tendance à un morcellement de plus en plus accentué, au moins en ce qui concerne Paris et les souscriptions d'unités.

On peut également remarquer que l'engouement pour les quarts d'obligation manifesté en province, lors de l'emprunt de 1871, s'est un peu apaisé, bien qu'il soit encore assez accusé dans quelques départements, notamment dans la Marne, le Tarn, l'Aisne, les Côtes-du-Nord, l'Isère, la Loire, le Lot, la Manche, la Mayenne, le Nord, le Rhône, etc., et surtout dans les Hautes-Pyrénées.

Avant d'analyser les renseignements que le contrôle des finances de la Ville de Paris a recueillis en 1902 lorsque les titres de l'emprunt 1899 ont été échangés, il est peut-être utile, pour expliquer certaines particularités, de rappeler qu'à l'émission, *les souscriptions de 4 obligations et au-dessous, ainsi que celles de 3 quarts d'obligation et au-dessous, ont reçu l'intégralité de leurs demandes.*

A partir du 1^{er} novembre 1902, les titres ont été échangés ; jusqu'au 31 décembre 1902, ces échanges se sont élevés à 154 726 unités et 68 932 quarts ; — l'ensemble de l'émission comprenait 181 840 unités et 81 009 quarts.

58 970 unités et 24 922 quarts ont été déposés par nombres supérieurs à 500 ; 40 porteurs détenaient ces unités et 19 ces quarts.

Les 95 756 unités restantes ont été présentées par 16 134 personnes et 44 010 quarts par 5 321 porteurs et se répartissent de la façon ci-après.

TABLEAU.

5 779 personnes ont présenté	1 titre.
3 592 — — — — —	2 titres.
1 267 — — — — —	3 —
2 031 — — — — —	4 —
544 — — — — —	5 —
375 — — — — —	6 —
2 546 — — plus de	6 —
<u>16 134</u>	

1 347 personnes ont présenté	1 quart.
1 103 — — — — —	2 quarts.
671 — — — — —	3 —
520 — — — — —	4 —
167 — — — — —	5 —
449 — — — — —	6 —
1 094 — — plus de	6 —
<u>5 321</u>	

Cet emprunt paraît avoir été souscrit :

Pour les unités, en province, dans la proportion de 36,29 p. 100 souscriptions, et à Paris de 63,71 p. 100.

Pour les quarts, 25,37 p. 100 en province, 74,63 p. 100 à Paris.

En effet, les porteurs de titres qui ont fait l'échange se décomposent ainsi :

Les porteurs { à Paris.	3 736	
de 1 titre { en province.		2 043
Les porteurs { à Paris.	2 303	
de 2 titres { en province.		1 289
Les porteurs { à Paris.	865	
de 3 titres { en province.		402
Les porteurs { à Paris.	1 276	
de 4 titres { en province.		755
Les porteurs { à Paris.	337	
de 5 titres { en province.		207
Les porteurs { à Paris.	247	
de 6 titres { en province.		128
Les porteurs { à Paris.	1 515	
de plus de 6 titres { en province.		1 031
	<u>10 279</u>	<u>5 855</u>
	<u>16 134</u>	

La proportion du nombre des titres souscrits diffère un peu de celle du nombre des souscripteurs ; elle donne pour les unités :

74,14 p. 100 à Paris,
25,86 p. 100 en province.

Les porteurs de quarts qui ont fait l'échange se répartissent ainsi :

Les porteurs	{ à Paris	1 078	
de 1 quart	{ en province		269
Les porteurs	{ à Paris	849	
de 2 quarts	{ en province		254
Les porteurs	{ à Paris	571	
de 3 quarts	{ en province		100
Les porteurs	{ à Paris	380	
de 4 quarts	{ en province		140
Les porteurs	{ à Paris	131	
de 5 quarts	{ en province		36
Les porteurs	{ à Paris	288	
de 6 quarts	{ en province		131
Les porteurs	{ à Paris	674	
de plus de 6 quarts	{ en province		420
		3 971	1 350
		5 321	

La proportion du nombre des quarts souscrits diffère également un peu de celle du nombre des souscripteurs.

Elle est pour Paris de. 77,68 p. 100
 Et pour la province de 22,32 —

Nous rapprochons dans le tableau suivant les constatations faites dans cet ordre d'idées à l'occasion des emprunts de 1899, 1892, 1886 et 1871.

		1899.	1892.	1886.	1871.
1° Obligations entières.					
Paris.		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
Souscripteurs	{ de 1 titre	36,45	21	30,83	26,99
	{ de 2 titres	22,40	19	19,55	18,37
	{ de 3 titres	8,41	9	13,09	
	{ de plus de 3 titres. . . .	32,85	48	37,12	54,76
Province.					
Souscripteurs	{ de 1 titre	31,89	33	34,72	35,24
	{ de 2 titres	22,00	19	19,43	20,70
	{ de 3 titres	6,86	8	10,48	
	{ de plus de 3 titres. . . .	36,22	40	35,40	44,01
2° Quarts d'obligations.					
Paris.					
Souscripteurs	{ de 1 quart	27,14	21	30,04	38,09
	{ de 2 quarts	21,39	18	22,25	22,46
	{ de 3 quarts	14,37	26	16,01	10,16
	{ de plus de 3 quarts . . .	37,09	31	31,38	29,27
Province.					
Souscripteurs	{ de 1 quart	19,92	30	38,80	50,99
	{ de 2 quarts	18,81	20	30,31	22,65
	{ de 3 quarts	7,48	9	11,15	7,45
	{ de plus de 3 quarts . . .	53,80	40	29,70	19,00

Enfin, Messieurs, vous trouverez peut-être quelque intérêt à consulter le tableau suivant qui vous donne pour la première fois la participation de chaque département à une émission de valeurs à lots de la Ville de Paris. Les Bouches-du-Rhône y figurent pour un nombre d'obligations plus élevé que le Rhône, le Nord et quelques autres départements dont les chefs-lieux cependant sont de grandes villes comme Bordeaux, Nantes, Rouen, etc.

Titres provisoires de l'Emprunt du Chemin de fer métropolitain envoyés pour échange par les trésoriers généraux, du 1^{er} novembre au 31 décembre 1902.

DÉPARTEMENTS.	UNITÉS.	QUARTS.	DÉPARTEMENTS.	UNITÉS.	QUARTS.
Ain	42	14	Loiret	496	86
Aisne	722	654	Lot	61	89
Allier	189	92	Lot-et-Garonne	289	101
Alpes (Basses-)	103	20	Lozère	18	"
Alpes (Hautes-)	64	1	Maine-et-Loire	516	162
Alpes-Maritimes	1 290	275	Manche	290	342
Ardèche	63	6	Marne	1 061	900
Ardennes	586	106	Marne (Haute-)	202	101
Ariège	75	"	Mayenne	32	71
Aube	152	39	Meurthe-et-Moselle	1 046	144
Aude	409	120	Meuse	315	98
Aveyron	222	81	Morbihan	214	30
Bouches-du-Rhône	4 024	830	Nièvre	311	61
Calvados	448	119	Nord	2 441	1 022
Cantal	170	72	Oise	338	120
Charente	433	180	Orne	125	30
Charente-Inférieure	171	99	Pas-de-Calais	6-5	226
Cher	329	69	Puy-de-Dôme	520	124
Corrèze	114	18	Pyrénées (Basses-)	216	32
Corse	17	2	Pyrénées (Hautes-)	172	1 576
Côte-d'Or	439	121	Pyrénées-Orientales	90	20
Côtes-du-Nord	122	93	Territoire de Belfort	219	41
Creuse	122	33	Rhône	2 209	1 076
Dordogne	708	158	Saône (Haute-)	202	145
Doubs	1 045	248	Saône-et-Loire	389	265
Drôme	295	59	Sarthe	240	87
Eure	134	52	Savoie	438	187
Eure-et-Loir	377	162	Savoie (Haute-)	45	1
Finistère	160	37	Seine-Inférieure	793	265
Gard	517	254	Seine-et-Marne	633	143
Garonne (Haute-)	1 105	170	Seine-et-Oise	1 195	428
Gers	61	11	Sèvres (Deux-)	78	14
Gironde	504	198	Somme	813	261
Hérault	911	231	Tarn	316	301
Ille-et-Vilaine	249	54	Tarn-et-Garonne	88	14
Indre	112	20	Var	276	71
Indre-et-Loire	579	199	Vaucluse	258	40
Isère	662	436	Vendée	63	11
Jura	457	67	Vienne	241	60
Landes	38	12	Vienne (Haute-)	893	153
Loir-et-Cher	240	13	Vosges	552	120
Loire	841	481	Yonne	516	142
Loire (Haute-)	31	20	Algérie	393	125
Loire-Inférieure	303	154			

Ed. DUVAL.